

Robert Schuman « vénérable »



Robert Schuman (à gauche) en compagnie du chancelier allemand Konrad Adenauer à Paris en 1952.

Le pape François a autorisé samedi 19 juin la reconnaissance des « vertus héroïques » de Robert Schuman, considéré comme l'un des Pères fondateurs de l'Europe actuelle. Pour Mgr Jean-Christophe Lagleize, évêque de Metz, cela démontre qu'« il n'y a pas d'incompatibilité entre vie chrétienne et engagement politique ».

L'homme d'Etat français Robert Schuman (1886-1963) est désormais « vénérable » : l'Eglise reconnaît qu'il a vécu les vertus humaines et chrétiennes de façon « héroïque », première étape vers sa béatification.

Né à Clausen (Luxembourg) et mort à Scy-Chazelles (France), Robert Schuman a été ministre français des Affaires étrangères entre 1948 et 1952 ainsi que président du Parlement européen de 1958 à 1960.

Déporté en Allemagne en 1940, il réussit à fuir et s'unit à la résistance française, mais les souffrances vécues sous le nazisme l'ont convaincu que l'unité de l'Europe ne pouvait être solide que basée sur une réconciliation durable avec l'Allemagne.

En collaboration avec Jean Monnet, il rédige la Déclaration Schuman prononcée le 9 mai 1950, considéré comme la date de naissance de l'Union européenne. La Déclaration reste une référence, notamment pour ces passages : « La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.. [...] L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble: elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait ».

Robert Schuman y propose la création d'une « Communauté européenne du charbon et de l'acier » (CECA), dont les pays membres mettraient en commun leur production de charbon et d'acier, non seulement pour un avantage économique, mais pour transformer les rivalités – notamment entre la France et l'Allemagne – en collaboration.

En 1951, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas adhèrent à l'accord pour la création de la CECA.

